

Résolution

de la Commission Exécutive Nationale du SNFOLC

des 15 et 16 octobre 2025

La CEN inscrit ses revendications et mandats dans le cadre des résolutions de la Commission Exécutive Fédérale des 14 et 15 octobre 2025 et du Comité Confédéral National de la cgt-FORCE OUVRIÈRE des 24 et 25 septembre 2025 à Paris.

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, CONTRE LA GUERRE ET LA GUERRE SOCIALE

Barnier, Bayrou, Lecornu... les différents Premiers ministres et gouvernements qui se succèdent depuis un an incarnent tous la volonté du Président Macron de poursuivre sa politique destructrice, malgré le rejet exprimé dans les urnes et malgré les millions qui se sont exprimés dans les grèves, les manifestations et les blocages, depuis la rentrée et les mobilisations des 10 et 18 septembre et du 2 octobre.

Au lendemain de la présentation par le Premier ministre des grandes lignes du budget pour 2026 dans le cadre de sa déclaration de politique générale, la CEN considère avec la confédération que : « *Pour FO, pas de suspension des revendications ! Le Premier ministre a présenté dans le cadre de sa déclaration de politique générale, les grandes lignes du budget pour 2026.*

Rien de très nouveau, les principales mesures annoncées reprennent largement celles que l'ex Premier ministre que François Bayrou avait présentées le 15 juillet dernier. La facture présentée aux travailleurs actifs ou retraités est toujours aussi lourde. Les conséquences de ce nouveau plan d'austérité sont toujours aussi désastreuses pour les travailleurs comme pour l'économie française sans aucune recette supplémentaire, notamment par la fin des exonérations de cotisations et par la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises...

Pour le gouvernement, réduire le pseudo déficit budgétaire nécessiterait le gel du barème de l'impôt sur le revenu, une année blanche pour les prestations sociales et du point d'indice dans la fonction publique, le gel des pensions pour 2026 et la sous indexation les années suivantes, la fin de l'abattement de 10% sur les retraites, la hausse des franchises médicales, la suppression de plus de 3000 postes dans la fonction publique... C'est inacceptable pour FO.

Sur la réforme des retraites, le Premier ministre a annoncé une suspension jusqu'en 2027, suspension du report de l'âge de

départ et de l'allongement de la durée de cotisation. C'est un premier pas, mais la suspension n'est pas l'abrogation ! Cette réforme, imposée par 49.3 et rejetée par l'immense majorité des salariés, reste injuste, brutale et injustifiée.

Les revendications de FO, elles, ne sont pas suspendues. Pour FO, c'est toujours l'abrogation ! »

La CEN dénonce les passages en force pour mettre en application les mesures budgétaires présentées par F. Bayrou en juillet dernier, pour imposer à tous un budget de guerre sociale (refus d'abroger la réforme des retraites, d'augmenter le point d'indice, alors que dans le même temps les aides aux entreprises — 211 milliards d'euros par an — sont devenues le premier poste du budget de l'Etat...) et un budget de guerre par l'augmentation sans précédent du budget des armées : de 32,3 milliards en 2017 à 63,4 milliards en 2027.

Pour la CEN du SNFOLC, il s'agit d'obtenir le retrait définitif de toutes les mesures budgétaires programmées au nom de l'austérité et de l'économie de guerre.

La CEN refuse toute union sacrée avec les gouvernements bellicistes. Avec la FNEC FP-FO et la Confédération FO, elle réaffirme son attachement indéfectible à la paix et à la solidarité ouvrière internationale.

Avec la CEF de la FNEC FP-FO, la CEN « *se félicite du succès du meeting international contre la guerre du 5 octobre à Paris* “ Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre ! “, auquel la FNEC FP-FO avait décidé d'envoyer une délégation et qui constitue un point d'appui pour s'organiser au plan international contre la guerre ».

POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS, ORGANISER LE RAPPORT DE FORCES POUR GAGNER !

La CEN reprend à son compte les revendications exprimées par le CCN de la CGT-FO des 24 et 25 septembre 2025. Pour la CEN, la résolution du CCN reste entièrement d'actualité : « *Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, n'a répondu à aucune revendication suite à l'ultimatum lancé par les organisations syndicales. Il ne nous laisse pas le choix que de monter d'un cran. Les journées d'actions n'ont pas permis d'obtenir satisfaction.* ».

La nomination de Edouard Geffray comme ministre de l'Education nationale démontre, s'il en était besoin, la volonté de poursuivre les contre-réformes qui démantèlent l'École publique et le statut de fonctionnaire, ouvrant la voie à la territorialisation/privatisation. Successivement à la tête de la DGRH puis de la DGESCO, Edouard Geffray a participé à la mise en place de la réforme du baccalauréat du ministre Blanquer, du SNU, et des « groupes de niveaux » du ministre Attal.

Dans une ultime provocation, la ministre Borne a publié deux notes de service pour la mise en place de PLE dans les lycées et leur déclinaison dans les collèges sous couvert d'« harmonisation des évaluations de 3^{ème} ». Pour la CEN, formaliser le nombre de devoirs et les modalités d'évaluation, c'est renoncer à sa liberté pédagogique individuelle, mais aussi s'exposer aux pressions des parents d'élèves, des élèves et de l'administration. La CEN rappelle que nos obligations statutaires sont régies par nos statuts fixés par décrets, et qu'une note de service n'est pas supérieure à un décret dans la hiérarchie des normes. La CEN invite les syndicats départementaux à informer et réunir les collègues pour organiser le refus collectif de toute élaboration et mise en place de PLE. La CEN revendique l'abrogation de ces notes de service et appelle les professeurs à prendre collectivement position dans ce sens, si possible dans l'unité syndicale.

La circulaire du 17 septembre 2025 sur le « *Cadre de gestion des personnels exerçant les missions d'assistants d'éducation (AED)* » parue au BO du 9 octobre, ne répond pas aux revendications salariales des AED. La CEN revendique la création d'une grille nationale dès la première année de CDD, comme premier pas vers la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'Etat sur le modèle des MISE. La CEN revendique par ailleurs la CDI-sation systématique de tous les AED qui le souhaitent et la garantie de réemploi. Elle revendique le respect de leurs missions, garantes en partie de leur sécurité au travail, et un recrutement massif.

Alors que l'enquête Talis de l'OCDE publiée le 7 octobre a révélé que seuls 4% des professeurs français estiment que leur métier est valorisé dans la société, et que seuls un quart des professeurs sont satisfaits de leur rémunération, la CEN considère que l'ensemble des revendications demeure :

- Abandon du budget de guerre Macron-Bayrou-Lecornu, fait de coupes massives dans les budgets des services publics et de la protection sociale.
- Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne de 2023, rétablissement de la retraite à 60 ans, et 37,5 annuités.
- Abrogation du jour de carence et de la baisse de 10% de la rémunération en cas de CMO.
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice sans contrepartie, et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies (31,5% depuis 2000).
- Création des postes, des classes nécessaires pour garantir l'instruction.
- Recrutement de tous les personnels nécessaires pour garantir le remplacement systématique.
- Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

- Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED.
- Arrêt des PIAL, suppression des PAS.
- Arrêt/abrogation des contre-réformes qui cassent l'école publique, ses enseignements disciplinaires, ses diplômes nationaux, qui remettent en cause les statuts et missions des personnels et broient la jeunesse : réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, Parcoursup, Pacte enseignant, Acte 2 de l'école inclusive, « Choc des savoirs ».
- Arrêt du désengagement de l'Etat au CNED et dans le réseau AEFE, et défense des statuts des personnels.
- Fonds publics à l'Ecole publique, fonds privés à l'Ecole privée.
- Abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique de 2019, retour aux compétences des CAP en matière de mutation et de promotion, et rétablissement des CHSCT.

Avec la CEF de la FNEC FP-FO, la CEN « *réaffirme son opposition à la mise en place de la PSC dans notre ministère et refusera tout basculement vers l'assurantiel privé.* »

Dans une situation de crise politique où Macron et ses gouvernements sont isolés et fragilisés, il est urgent de réunir les personnels dans les collèges et les lycées sous toutes les formes (assemblée générale, heure syndicale...), pour discuter de la grève et de sa reconduction, puis décider de toutes les initiatives à même de faire aboutir les revendications, y compris avec les parents d'élèves et la jeunesse.

AUGMENTER LA SYNDICALISATION, RÉUSSIR LE CONGRÈS D'ANGERS ... ET PRENDRE LES PREMIÈRES DISPOSITIONS EN VUE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2026 !

La CEN invite les syndicats départementaux à poursuivre le travail minutieux de conseil et de défense, individuel et collectif, des personnels de toutes les catégories : reclassement des stagiaires, mutation inter-académique, contestation de VS, versement des salaires et indemnités dus, amélioration des affectations, demande de protection fonctionnelle, RDV de carrière, réemploi des non-titulaires qui le souhaitent etc.

La CEN se félicite des résultats de la progression de la syndicalisation au SNFOLC et invite les syndicats départementaux à prendre toutes les dispositions (organisation de stages, HIS, tournées d'établissements ou dans les INSPE ...), afin de continuer à développer et renforcer le syndicat et ses implantations.

La CEN invite à engager dès maintenant l'élaboration des cahiers de votants pour assurer le vote FO aux élections professionnelles de 2026.

Enfin, la CEN invite les syndicats départementaux à inscrire les délégations, commander les repas avant le 31 octobre, et discuter les rapports d'activité, pour assurer la réussite des congrès de la FNEC FP-FO et du SNFOLC du 15 au 19 décembre 2025.

Unanimité moins 2 Contre